

FORMULAIRE DE SIGNALEMENT, DE DÉNONCIATION OU DE PLAINTÉ
Pour harcèlement, violence ou violences à caractère sexuel

Renseignement sur la personne plaignante

Nom et prénom : _____

Statut : ☐ Membre du personnel Titre d'emploi : _____

☐ Étudiant.e Programme d'études : _____

Renseignement sur la ou les personnes mises en cause

Nom et prénom : _____

Statut : ☐ Membre du personnel Titre d'emploi : _____

☐ Étudiant.e Programme d'études : _____

☐ Autre (spécifier) : _____

Événements qui vous incitent à déclencher le processus de signalement, de dénonciation ou de plainte

(Veuillez décrire les événements principaux par ordre chronologique en commençant par le premier)

Décrivez les faits, les paroles et les gestes reprochés en précisant ce qui s'est passé avant, pendant et après chaque événement signalé. Spécifiez les dates et les circonstances des événements signalés. Vous pouvez ajouter toutes les pages nécessaires.

Quand (la date) : _____

Où (le lieu) : _____

Quoi (événement) : _____

Impacts de cet événement sur votre milieu de travail ou d'études?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne s'applique pas

Si oui, indiquez lesquels?

Est-ce qu'il y a des témoins de cet ou de ces événements?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez de qui il s'agit (veuillez compléter autant de ligne que nécessaire).

Nom : _____ Fonction/Statut : _____

Nom : _____ Fonction/Statut : _____

Nom : _____ Fonction/Statut : _____

Nom : _____ Fonction/Statut : _____

Nom : _____ Fonction/Statut : _____

Quelles démarches personnelles avez-vous entreprises pour exprimer à l'autre partie votre inconfort dans cette situation et quelle fut sa réaction?

Quelles sont vos attentes en entreprenant la présente démarche?

Autres commentaires ou informations que vous souhaitez transmettre?

Informations importantes :

- **Pour tous les signalements, les dénonciations et les plaintes en lien avec le harcèlement, la violence et les violences à caractère sexuel**

Sur réception du formulaire que vous aurez dûment rempli, le guichet unique communiquera avec vous dans un délai maximum de 7 jours pour vous expliquer le processus qui s'enclenchera et vous offrir un soutien.

Guichet unique :

Pour les étudiants :

Direction des affaires étudiantes

Local : 1304

819.478.4671, poste 4500

direction.affairesetudiantes@cegepdrummond.ca

Pour les membres du personnel :

Mme Julie Dubé, directrice adjointe, ressources humaines

Local : 1320

819.478.4671, poste 4307

rh@cegepdrummond.ca

Nous vous assurons que les démarches effectuées dans le cadre de ce processus demeurent CONFIDENTIELLES. Si la ressource désignée au Guichet unique évalue un risque pour votre sécurité prendra, elle prendra les moyens prévus par la loi.

Je m'engage à informer le Guichet unique si je décide de retirer mon signalement, ma dénonciation ou ma plainte.

Signature

Date

Je désire mettre un terme à la démarche entreprise (signalement, dénonciation ou ma plainte)

Signature

Date

Identification de la personne qui dépose le signalement, la dénonciation ou la plainte

Nom et prénom : _____

Numéro de DA : _____

Numéro de téléphone : _____

Signature : _____ Date : _____

Réservé à la personne qui reçoit la personne plaignante :

Référer le suivi et formulaire à la personne indiqué entre parenthèse

- ☐ Harcèlement psychologique ou violence (Guichet unique)
- ☐ Violences à caractère sexuel (Guichet unique)

Est-ce un :

- ☐ Signalement ☐ Dénonciation ☐ Plainte

Note pour le Guichet unique :

Dès qu'une situation implique un membre du personnel, une rencontre de réception de la version des faits est faite avec la personne impliquée par le coordonnateur en GRH. La présence du syndicat sera au choix du membre du personnel impliqué. L'objet de la rencontre sera ; votre version des faits. C'est donc au cours de cette rencontre, que la personne mise en cause apprendra s'il y a un signalement, dénonciation ou plainte **(dans ce cas seulement le nom et les faits précis seront divulgués à la personne mise en cause)**. Le processus lui sera alors expliqué.

Dès que la plainte est recevable, elle est acheminée à l'enquêteur désigné (selon la liste fournie par le comité).

Évaluation de la recevabilité d'une plainte :

Critères	Recevabilité		Explications et accompagnement à la personne désirant porter plainte
	OUI	NON	
1. Conduite vexatoire			
2. Caractère de répétition ou la gravité			
3. Caractère hostile ou non désiré			
4. Atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique			
5. Entraînant un milieu de travail ou d'apprentissage néfaste			